

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-841/SG/FIN admettant au bénéfice d'une allocation viagère un mécanicien contractuel du Port

n° 70-841/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
16 juillet 1970

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1970

Date du numéro
10 août 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Razafindraiïnibe Samuel, mécanicien diéséliste contractuel (catégorie C, 10° échelon), licencié pour suppression d'emploi le 31 décembre 1969, est, pour compter du 1° avril 1970, admis au bénéfice d'une allocation viagère dans les conditions du contrat intervenu le 16 décembre 1968 entre le Territoire Francais des Afars et des Issas et la Caisse de retraite des expatriés.